

En raison des exigences du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), lorsque le parent inscrit son enfant pour la première fois au Centre de services scolaire des Chênes ou lorsqu'il modifie l'information portant sur l'adresse principale de l'élève, le parent doit présenter à l'école deux preuves de résidence.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom :	Prénom :
Numéro de fiche :	Code permanent :
Date de naissance : (année-mois-jour)	

ADRESSE À MODIFIER

Type d'adresse	<input type="checkbox"/> Père/mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Tuteur
Nom et prénom du répondant qui demande le changement :				
Adresse :		Effective à partir de : (année-mois-jour)		
Ville :		Code postal :		
N° de téléphone :		N° de téléphone cellulaire :		

DÉCLARATION

Je déclare que les renseignements donnés sont véridiques et je reconnais que le Centre de services scolaire des Chênes se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies.

Signature du répondant qui demande le changement

Date de la signature

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉCOLE

Deux preuves de résidence reconnues doivent être présentées à l'école chaque fois qu'une modification est apportée à l'adresse dite principale. Dans le doute ou lors d'une situation particulière, le centre de services scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec. Une copie de bail n'est pas acceptée comme preuve de résidence.

J'atteste avoir pris connaissance des documents originaux suivants, présentés pour confirmer la résidence du parent ou du répondant de l'élève au Québec : **(S'APPLIQUE SEULEMENT POUR L'ADRESSE DITE PRINCIPALE)**

- Permis de conduire
- Relevé de compte de taxes scolaires ou municipales
- Relevé d'impôts fonciers
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec
- Avis de cotisation de Revenu Québec
- Relevé d'emploi
- Autre : _____

Signature : Responsable de l'admission

Date de la signature

Changement effectué dans GPI